



## ASSOCIATION DES RIVERAINES ET RIVERAINS DU LAC JOSEPH

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2013

Le DIMANCHE 2 JUIN 2013 À 9 H  
ÉCOLE JEAN XXIII, RUE DUBLIN, INVERNESS

**(48 membres étaient présents)**

#### **1. Ouverture de l'assemblée :**

M. Yvon DesRochers, président, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il présente les membres du conseil d'administration (CA). M. Yvon DesRochers rappelle les buts de l'Association.

L'association des riveraines et des riverains du Lac Joseph inc., comté de Lotbinière, est une corporation qui regroupe toute personne qui réside, en permanence ou temporairement, sur un emplacement situé dans la zone prépondérante du Lac Joseph ou de ses tributaires dans le but de faire régner la bonne entente, de préserver la qualité environnementale du Lac Joseph et de ses tributaires, de mettre en valeur les zones de villégiature et de solutionner aux bénéfices de la collectivité les problèmes d'ordre général.

#### **2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour :**

M. Yvon DesRochers fait la lecture de l'ordre du jour et invite les gens à ajouter des points de discussion à l'item varia ou à intervenir lors de la période de questions.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Bégin et appuyée par M. Michel Desrochers.

#### **3. Lecture et acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2012 :**

Le secrétaire fait la lecture du procès-verbal. La dernière phrase à l'item 11 du Varia devrait être retirée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité sur proposition de M. Jean-Marc Vandal et appuyée par M<sup>me</sup> Ginette Fontaine.

#### **4. Suivi du procès-verbal de l'AGA du 3 juin 2012 :**

Plantes aquatiques envahissantes : pas de nouveau.

#### **5. Présentation et dépôt du rapport financier 2012 :**

Les revenus pour 2012 sont de 25 969\$. Ces revenus proviennent principalement des sources suivantes : carte de membres : 6 470\$, subventions des municipalités : 8 347\$ et contributions additionnelles de secteurs : 6 435\$.

Par ailleurs, les dépenses totalisent 22 755\$. Les dossiers sur l'amélioration de la qualité de l'eau et sur l'entretien des chemins accaparent la majorité du budget. Il y a, par conséquent, un surplus de 3 214\$ pour l'exercice financier 2012.

Un riverain demande de vérifier auprès d'autres institutions financières le montant exigé pour les frais de service considérant que ceux payés actuellement sont élevés : 305\$. Nous allons vérifier.

Le rapport financier pour 2012 est accepté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Bégin et appuyée par M. Jacques Plante.

M. Yvon DesRochers présente la nouvelle formule de partage des revenus de l'ARRLJ. Dans un esprit de partage plus équitable et considérant les besoins grandissants pour l'entretien adéquat des chemins non-verbalisés, une nouvelle formule de partage a été acceptée par les membres du CA et doit être entérinée par les membres présents à l'AGA.

Résolution R 2013-04-042 : Répartition des cartes de membres et des subventions en %

	2012			2013		
<b>St-Pierre-Baptiste</b>	CHEMIN	LAC	ADM.	CHEMIN	LAC	ADM.
Verbalisés	0	90	10	0	88	12
Subv. non-verb.	45	45	10	62	26	12
Cartes non-verb.	45	45	10	54	34	12

	2012			2013		
<b>INVERNESS</b>	CHEMIN	LAC	ADM.	CHEMIN	LAC	ADM.
Verbalisés	0	90	10	0	88	12
Subv. non-verb.	45	45	10	65	23	12
Cartes non-verb.	45	45	10	54	34	12

Répartition des cartes de membres et des subventions en \$

	2012			2013		
	CHEMIN	LAC	ADM.	CHEMIN	LAC	ADM.
\$\$\$\$	4 751	8 189	1 438	6 338	6 314	1 725

La résolution R2013-04-041 est acceptée à l'unanimité sur proposition de M. François Couture et appuyée par M. Pierre Bégin.

## 6. Amendement aux règlements de l'ARRLJ

Pour faciliter les décisions à prendre lors des réunions du CA et ne pas nuire à l'avancement des projets, un amendement a été proposé le 5 mai 2013 et accepté par le CA.

Paragraphe 26- QUORUM ET VOTE

La majorité des membres du CA en exercice doivent être présents **ou être représentés par procuration** à chaque assemblée pour constituer le quorum requis pour chaque assemblée et toutes les questions soumises sont décidées à la majorité des voix, chaque administrateur n'ayant droit qu'à un seul vote, **sauf dans le cas où un administrateur absent délègue par procuration écrite à un autre administrateur présent afin de voter en son nom.**

Les membres de l'ARRLJ présents à l'AGA acceptent à l'unanimité la modification demandée. Proposée par M. Jean-Marc Vandal et secondée par M. Daniel Bilodeau.

## **7. Plan directeur de l'eau du Lac Joseph :**

M. Réjean Casavant fait le suivi du Plan directeur de l'eau du Lac Joseph.

L'ARRLJ travaille sur les sept problématiques retenues à la suite du sondage réalisé auprès des riverains.

1. Niveau de l'eau – Seuil : Le seuil devrait se réaliser cet été.

2. Bande riveraine : Après évaluation du travail fait , des améliorations seront proposées au programme.

3. Sensibilisation : Poursuite des capsules environnementales sur le site Web de l'ARRLJ.

4. Analyse de l'eau : Poursuite de l'analyse de l'eau pour 2013-2014.

5. Réglementation nautique : Dossier en cours de développement.

6. Diagnose : L'étude devrait commencer cet été.

7. Installations septiques : Les municipalités poursuivent leur programme de mise à jour des installations septiques.

## **8. Amélioration de la qualité de l'eau du Lac Joseph**

### **• Pollution du Lac Joseph :**

Il y a trois sources de pollution au Lac Joseph :

- L'usine de filtration de Thetford Mines. Plusieurs actions sont prises par la municipalité pour améliorer son système et pour éviter les déversements occasionnels dans les cours d'eau.

- L'agriculture. Plusieurs programmes gouvernementaux sont mis de l'avant afin de protéger l'environnement et les rejets dans les cours d'eau.

Grobec a caractérisé la rivière Hamilton et la rivière Golden devrait être caractérisée cette année.

- Les riverains. Beaucoup d'actions sont entreprises pour diminuer l'apport de polluants dans les cours d'eau.

En travaillant sur ces sources de pollution, nous devrions voir des améliorations à long terme sur la qualité de l'eau du Lac Joseph.

### **• Niveau de l'eau :**

Le projet devrait voir son aboutissement cette année. Il ne reste qu'un décret à obtenir. Il est sur le bureau du ministre pour signature. Les demandes de soumissions sont déjà parties et des réponses sont attendues sous peu.. Quant au financement, une augmentation des coûts est à prévoir étant donné que les estimations pour la réalisation du seuil datent de 2004. De plus, le gouvernement demande qu'un suivi soit exercé après la réalisation du seuil.

Des négociations sont en cours avec des firmes pour assurer ce suivi. Les travaux du pont Mooney n'étant pas complétés, il faut prévoir des coûts additionnels liés au détour.

- **Taxe spéciale : Suivi après la construction du seuil :**

Le CA doit trouver un montant d'environ de 30 000\$ pour couvrir les sommes demandées pour le suivi après la construction du seuil et les dépassements de coûts liés aux travaux du pont Mooney. M. Yvon DesRochers demande aux membres présents s'ils sont prêts à accepter une taxe spéciale pour couvrir les coûts supplémentaires. Il est suggéré de donner le feu vert à M.Yvon DesRochers pour une somme d'environ 100.00\$ par riverain. R2013-06-44 : Vu que le projet va voir son aboutissement, les membres de l'ARRLJ présents à l'AGA du 2 juin 2013 donnent les pleins pouvoirs à M Yvon DesRochers, président de l'ARRLJ, pour négocier, si nécessaire, avec les municipalités riveraines du Lac Joseph afin d'implanter une taxe spéciale pour couvrir les frais supplémentaires liés à la réalisation du seuil et au suivi après sa réalisation.. Proposée par M. Jean-Marc Vandal et appuyée par M. Michel Desrochers. Vote accepté à l'unanimité.

- **Suivi du Pont Mooney :**

Une réunion d'information sur le suivi du pont Mooney a eu lieu. Selon le ministère des Transports du Québec, le pont devrait être complété, s'il n'y a pas de problème, en novembre 2013.

- **Revégétalisation des rives du Lac Joseph :**

Un suivi sur les plantations faites depuis le début du programme a été réalisé. Vingt-deux réponses (2690 arbustes) ont été reçues. À la suite des réponses obtenues, il est constaté que 75% (2019) des arbustes se portent bien, et 25% sont soit malades (364), soit morts (298) ou soit disparus(9). Nous allons regarder les problématiques particulières et refaire une liste des arbustes recommandés. Nous devrions refaire un achat collectif pour le printemps 2014.

- **Protection des berges :**

Les 53 bouées seront de nouveau installées sur le Lac. Les raisons en faveur de l'implantation des bouées sont les suivantes: protéger les berges de l'érosion, diminuer le batillage et protéger les utilisateurs du Lac tels les baigneurs. L'Association, en collaboration avec les municipalités, a demandé une surveillance accrue de la Sûreté du Québec sur le Lac pour la saison 2013. Tous les plaisanciers doivent avoir en leur possession l'équipement réglementaire dans leur embarcation, leur permis de conducteur et l'enregistrement de l'embarcation. Des panneaux sur les bouées avec la mention « Réduisez votre vitesse » dans les passages étroits seront placés. Quatre bouées (style baril), avec lumière solaire clignotante, seront placées pour identifier des obstacles sur le Lac.

- **Compte rendu du Réseau de surveillance volontaire des lacs - 2012 :**

Disque de Secchi : La transparence est de 1,6 m et caractérise une eau très trouble. Il s'agit d'un résultat semblable à celui des années antérieures. La moyenne pluriannuelle est de 1,6 m.

La qualité de l'eau du Lac Joseph ne s'améliore pas. Nous continuerons donc à prendre des mesures et à faire des tests d'eau.

- **Diagnose :**

En collaboration avec le Lac William, GROBEC et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, nous devrions entreprendre une étude sur les poissons cet été. Le maskinongé et le doré seront la priorité de l'étude. L'état des espèces, leurs nourritures et les frayères seront regardés. La diagnose sera le gros projet de l'Association après celui de la réalisation du seuil.

- **Limitation des descentes publiques :**

Tout fonctionne bien.

À la suite d'une consultation réalisée auprès de nos partenaires, aucun changement n'est prévu pour 2013.

- **Site Web :**

Beaucoup de nouveau sur notre site [www.lacjoseph.com](http://www.lacjoseph.com): Capsules environnementales, calendrier de pêche, température et compte rendu de nos réunions.

Un babillard devrait voir le jour en 2013 pour que les riverains puissent y placer de petites annonces.

- **Limitation de certains types d'embarcations :**

Nous avons reçu beaucoup de plaintes sur la vitesse et le manque de civisme de certains riverains sur le Lac. Plusieurs demandes pour réglementer la vitesse et les types d'embarcations nous sont adressées. Nous sommes à l'étape de collecte d'informations sur la procédure pour implanter certains règlements. Nous allons vous revenir sur le sujet dans les prochaines années pour connaître les attentes des membres.

## **9. Chemins :**

Peu de problèmes à signaler. Il est essentiel d'avoir un responsable de secteur pour autoriser les dépenses liées à l'entretien des chemins. S'il n'y a pas de responsable, aucune dépense d'entretien ne peut être autorisée.

## **10. Période de questions :**

Aucune question.

## **11. Élection de membres au Conseil d'administration :**

Les postes de trésorier et de secrétaire sont vacants. Mme Maude Fortin désire prendre le poste de secrétaire et M. Sébastien Lemay désire prendre celui de trésorier. Une élection aura lieu lors de la réunion du CA. le dimanche 18 août 2013, pour confirmer Mme fortin et M. Lemay dans leur poste respectif.

## **12. Varia :**

Aucun sujet.

## **13. Levée de l'assemblée :**

L'assemblée s'est terminée à 12 h 16.

Sur proposition de Mme Ginette Fontaine et secondée par M. Jacques Plante.

---

Réjean Casavant,  
Secrétaire ARRLJ